



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ONU

Question écrite n° 108102

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur l'élargissement du Conseil de sécurité des Nations unies. Plusieurs pays dont le Brésil et le Pakistan ont récemment réclamé un élargissement du Conseil de sécurité pour rendre l'organe de l'ONU chargé de la sécurité internationale plus démocratique et pour renforcer l'autorité de l'organisation elle-même. Des progrès significatifs ont déjà été entamés avec le processus de réforme administrative et la création du Conseil des droits de l'homme et de la Commission de consolidation de la paix. Mais la tâche restera incomplète sans une réforme du Conseil de sécurité. Avec les autres pays du G4 (Japon, Inde, Allemagne), le Brésil estime que le Conseil de sécurité doit envisager l'entrée des pays en développement en tant que membres permanents. Ce qui rendrait l'organe plus démocratique, légitime et représentatif. Le Mexique considère que le Conseil ne devrait pas passer par une augmentation du nombre de ses membres permanents et est partisan d'un élargissement du nombre des membres non permanents du Conseil de sécurité. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître sa position à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108102

Rubrique : Organisations internationales

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 2006, page 11174